

Arrêté municipal n° 89-5 du 3 février 1989 réglementant le stationnement payant des autocars sur les surfaces qui leur sont réservées

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté municipal
Date du texte	3 février 1989
Publication	Journal de Monaco du 10 février 1989 ^[1 p.2]
État	Texte abrogé
Thématiques	Immatriculation, circulation, stationnement ; Transport de personnes

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-municipal/1989/02-03-89-5@1992.02.22>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 10 février 1989

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1989/Journal-6854>